

# SERVICE SPÉCIALISÉ CLASSE LANGAGE (SECONDAIRE)



## Objectifs du service

- Offrir à l'élève un milieu adapté respectant sa zone proximale de développement, et ce, en se basant sur les besoins et les capacités de chacun.
- Réintégrer la classe ordinaire dès que possible, selon son cheminement et son développement.
- Fixer des attentes propres à chaque élève de sorte qu'il développe les compétences du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ).
- Offrir des interventions qui respectent le cycle correspondant au groupe d'âge de l'élève.
- Aider l'élève à développer ses habiletés sociales.
- Amener l'élève à avoir une vision positive de lui-même et de l'école.



## Les classes

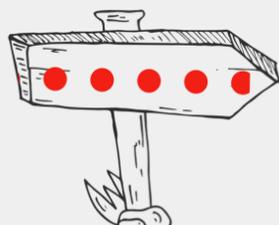
Le groupe est composé  
de 14 élèves.

L'équipe-école attitrée au service est composée d'enseignants en adaptation scolaire, d'éducateurs spécialisés, d'orthophonistes et d'un autre professionnel.



## La clientèle

Les élèves qui fréquentent les classes langagières sont âgés entre 12 et 18 ans. Ils pourraient poursuivre jusqu'à 21 ans en fonction de l'évolution et du projet de vie de ceux-ci. Les élèves admis présentent des besoins particuliers sur le plan des apprentissages et des habiletés sociales par rapport aux élèves de leur groupe d'âge. Ces besoins sont principalement liés à leur trouble de langage.



## Parcours scolaire

Les parcours de formation possibles à la suite d'une fréquentation en classe langage sont divers. Ils peuvent mener à la diplomation ou à la certification.

Étant donné que plusieurs orientations sont envisageables, un conseiller d'orientation peut s'avérer une ressource précieuse au cours du cheminement de l'élève.

## Aménagements pédagogiques

Les différentes situations d'apprentissage qui sont proposées aux élèves sont adaptées à leurs besoins afin de les amener à développer des stratégies compensatoires, dont l'utilisation des outils d'aide technologiques. D'ailleurs, ces outils sont utilisés comme moyens d'apprentissage et d'enseignement et font partie prenante du quotidien de la classe langage.

La visée de ce service étant de favoriser les apprentissages du 1er cycle du secondaire, des mesures d'adaptation sont mises en place alors que pour certains, des mesures de modification se voient nécessaires. Pour les élèves qui sont intégrés au secteur régulier, un soutien pédagogique leur est offert pour soutenir leur intégration.

## Aménagements physiques

Les salles de classe du service CL sont intégrées au sein d'une école secondaire régulière. Elles sont à proximité des classes ordinaires et les élèves partagent les aires communes de l'école.

## Aménagements éducatifs

Dans les classes langage, les approches éducatives sont mises en place en fonction des capacités et des besoins des élèves. Ainsi, le soutien visuel, l'établissement d'une structure prévisible, la mise en place d'une structure d'autonomie, l'enseignement de groupe, de sous-groupe et l'enseignement individuel sont des moyens priorités pour soutenir l'apprentissage.

Pendant le dîner et les pauses, les élèves côtoient ceux du régulier, car ils ont le même horaire. Ils fonctionnent alors de façon autonome.



### Responsabilités des parents

Collaborer étroitement avec les intervenants en participant aux rencontres.

Se rendre disponibles par contact téléphonique au besoin.



### Transport

Le Centre de services scolaire offre le transport aux élèves de son territoire fréquentant un service spécialisé.

Il est entendu que ce signet d'information devrait être complété d'un échange verbal entre les parents et l'école d'origine pour assurer une bonne compréhension de ce qu'est le service langage.